



**PORT AUTONOME
DE COTONOU**

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE FOURNITURES

**PROCES VERBAL D'INFRUCTUOSITE RELATIF A L'ACQUISITION
D'UNE PILOTINE MUNIE D'EQUIPEMENTS DE LEVES
OCEANOGRAPHIQUE ET BATHYMETRIQUE REVU DU 07 MAI 2024**

Référence PPMP 2023 : N° F_DT_75722

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 245200

Commencé le : 12 avril 2024

Achevé le : 12 avril 2024

MAI 2024

Procès-verbal d'infructuosité

Objet : AOON N°011/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 03/11/2023 relatif à l'acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés océanographique et bathymétrique.

Mode de passation : AOON

Faisant suite à l'avis de la DCMP contenu dans le PV N°251/2024/PAC/DG/DCMP/SA du 24 avril 2024, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation mise en place par la note de service N° **019/2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 11 février 2024** s'est à nouveau réunie le mardi 07 mai 2024 à 16 heures 00 minute, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou pour prononcer l'infructuosité du marché relatif à l'avis cité en objet.

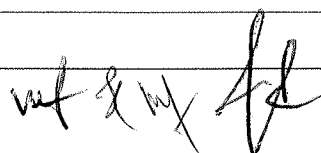
Ont pris part à cette séance :

- **Président :** ADAHE VIGBE Félix Dieudonné – DMP
- **Rapporteur :** AHITOB I J. A. Ulrich, Spécialiste des Marchés Publics, DMP
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DOPS	AKPOVO Tanguy Jucal	C/SEF Pi	NEANT
DI	MAMA SAMBO Fatimatou	C/SETHO	

Les résultats d'analyse détaillée des offres se présentent dans le tableau de synthèse ci-après :

Lot Unique	Intitulé : Acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés océanographique et bathymétrique
Procédures	
Mode de passation	AOON
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	-
Soumissionnaire(s)	
CAI DAMEN SHIPYARDS EFINOR	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaires	Motifs



CAI	<p>Offre non recevable</p> <ul style="list-style-type: none"> • le soumissionnaire s'est adressée la lettre de soumission au lieu de l'adresser à l'autorité contractante, aussi la lettre de soumission fourni n'est pas en copie originale. • Le Bordereau des Prix Unitaires fourni dans son offre n'est pas en copie originale. • Bordereau des prix pour les fournitures fournies dans son offre n'est pas en copie originale. • Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes fourni dans son offre n'est pas en copie originale. • La garantie de soumission produit par le soumissionnaire est signée par lui-même. Mieux cette garantie de soumission n'est pas en copie originale. • L'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique fournie par le soumissionnaire dans son offre n'est pas en copie originale.
DAMEN SHIPYARDS	<p>Offre non recevable</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire dans son offre n'est pas en copie originale. • Le Bordereau des Prix Unitaires, le Bordereau de prix des fournitures et calendrier de réalisation des services connexes fournie par le soumissionnaire dans son offre n'est pas en copie originale. • Le soumissionnaire n'a pas fourni dans son offre la garantie de soumission conformément aux exigences du DAO. • L'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fournie dans son offre n'est pas en copie originale.
EFINOR	<p>Offre non recevable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le numéro SIGMAP mentionner dans la lettre de soumission n'est pas conforme celui inscrit sur le DAO. Aussi le point b de la lettre de soumission n'est pas conforme au modèle contenu dans le DAO. De plus la lettre de soumission fournie par le soumissionnaire dans son offre n'est pas en copie originale. • Le Bordereau des Prix Unitaires, le Bordereau de prix des fournitures et calendrier de réalisation des services connexes fournie par le soumissionnaire dans son offre n'est pas en copie originale. • Le soumissionnaire n'a pas fourni dans son offre la garantie de soumission conformément aux exigences du DAO. • • Le soumissionnaire, dans son engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fournie dans son offre, a barré la clause du premier point de l'engagement tout en insérant au point 2 une nouvelle clause énoncée qu'il suit « attestons répondre conformément aux dispositions relatives à la lutte contre la corruption, etc...selon la réglementation

	applicable en France. » en violation du modèle contenu dans le DAO.	
Nom		
Montant proposé	Néant	
Montant évalué (corrigé)	Néant	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés océanographique et bathymétrique.	
Prix	Néant	
Délai d'exécution	Néant	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante prise en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

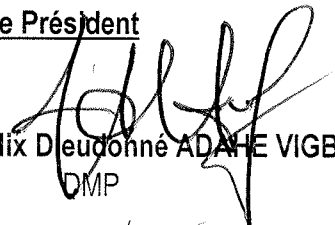
Au regard de tout ce qui précède, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres recommande au Directeur des Marchés Publics que la présente procédure objet de l'Avis d'Appel d'Offres AOON N°011/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 03/11/2023 relatif à l'acquisition d'une pilotine munie d'équipements de levés océanographique et bathymétrique soit déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 71 du Code des Marchés publics en vigueur au Bénin.

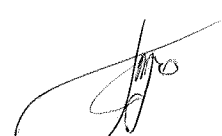
Le Président a clôturé la séance à 16 heures 30 minutes.

Fait Cotonou, le 07 mai 2024

Ont signé :

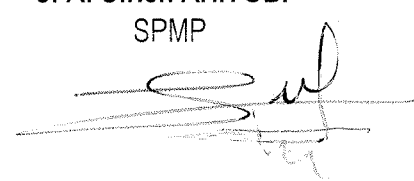
Le Président


Félix Dieudonné ADAHE VIGBE
DMP


AKPOVO Tanguy Jucal
C/SEF Pi

Le Rapporteur


J. A. Ulrich AHITOB
SPMP


MAMA SAMBO Fatimatou
C/SETHO

Les membres